

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds d'investissement à vocation générale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

REGARD POSITIF L/S ACTIONS (FR0010069054)

Ce Fonds d'investissement à vocation générale est géré par PRO BTP FINANCE, Société de Gestion de Portefeuille du Groupe PRO BTP.

Le Fonds d'investissement à vocation générale est soumis au droit français

Objectifs et Politique d'investissement

Ce Fonds d'investissement à vocation générale a pour objectif de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée, à savoir plus de 24 mois, une performance absolue, décorrélée des marchés actions, avec une volatilité significativement inférieure à celle des marchés actions mesurée par l'indice DJ EuroStoxx 50. L'indice EONIA capitalisé constitue l'indice de référence.

La stratégie d'investissement pratiquée est de type « long/short actions ». A partir d'une sélection de titres discrétionnaire, la stratégie d'investissement associe :

- des positions acheteuses sur actions, jugées sous-évaluées par la société de gestion,
- des positions de couvertures sur les grands indices actions via des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés.

Pilotée dans une optique véritablement neutre par rapport au marché, l'exposition nette du portefeuille au marché actions est faible (constamment comprise entre -5% et +5% de l'actif net). L'exposition brute (positions acheteuses + positions de couvertures) est fixée à 200% maximum.

L'univers d'investissement du fonds est représenté par l'espace économique européen ainsi que la Suisse. Dans ce contexte, les positions générant une exposition à des devises autres que l'Euro ne pourront représenter plus de 10% du portefeuille.

Le fonds investit exclusivement dans des actions de grande capitalisation boursière (supérieure à 5 milliards d'Euros).

La part non exposée en actions sera consacrée à des investissements court terme à faible sensibilité : bons du Trésor (entre 0 et 100% de l'actif net), OPC (jusqu'à 10% de l'actif net), qu'ils soient OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français, externes ou non à PRO BTP FINANCE, conformes au Règlement MMF. La fourchette de sensibilité de cette poche est comprise entre 0 et 0.5.

Le fonds peut intervenir sur les marchés à terme réglementés. Sur ces marchés, le fonds peut recourir aux contrats à terme et/ou aux options. Le gérant a la possibilité de prendre des positions pour couvrir le portefeuille contre les risques actions pour réaliser son objectif de gestion.

Le fonds pourra avoir recours aux dépôts dans la limite de 20% de l'actif net. De manière temporaire, le fonds pourra avoir recours exceptionnellement aux emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Le fonds est un fonds de capitalisation pure.

La durée de placement recommandée est supérieure à 24 mois.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible							A risque plus élevé
←							→
Rendement potentiellement plus faible							Rendement potentiellement plus élevé
1	2	3	4	5	6	7	

Cette donnée permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel le capital est exposé. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 3, niveau reflétant le risque d'un fonds « long/short » actions.

Risque important pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur :

* Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Frais

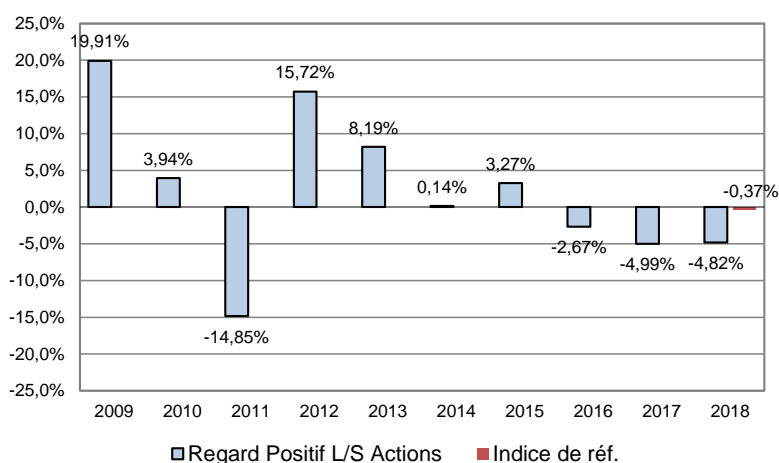
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,20%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	N/A

* Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de ce fonds, disponible sur le site www.probtpfinance.com

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Il correspond une période qui n'est plus d'actualité. L'objectif de gestion et la politique d'investissement ont été modifiés à compter du 1er avril 2017.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Création du fonds : 10 mai 2004

Devise de calcul des performances passées du fonds : Euro

Informations pratiques

- **Dépositaire :** BNP PARIBAS Securities Services
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le porteur peut obtenir plus d'information sur le fonds sur simple demande écrite auprès de : PRO BTP FINANCE – 7 rue du Regard - 75006 PARIS
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.
- **Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller ou du Centre des impôts.

La responsabilité de PRO BTP FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.probtpfinance.com Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

- Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
 - PRO BTP FINANCE est agréée par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2019.